Parc d'Activités de COURTINE

un COURTINE

BULLETIN D'INFORMATIONS
ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITÉS AVIGNON COURTINE CONFLUENCE

www.courtine.asso.fr
accueil@courtine.asso.fr

N°183

15 SEPTEMBRE / 15 NOVEMBRE 2023

GRAND AVIGNON

MEMBRE FONDATEUR AVIGNON

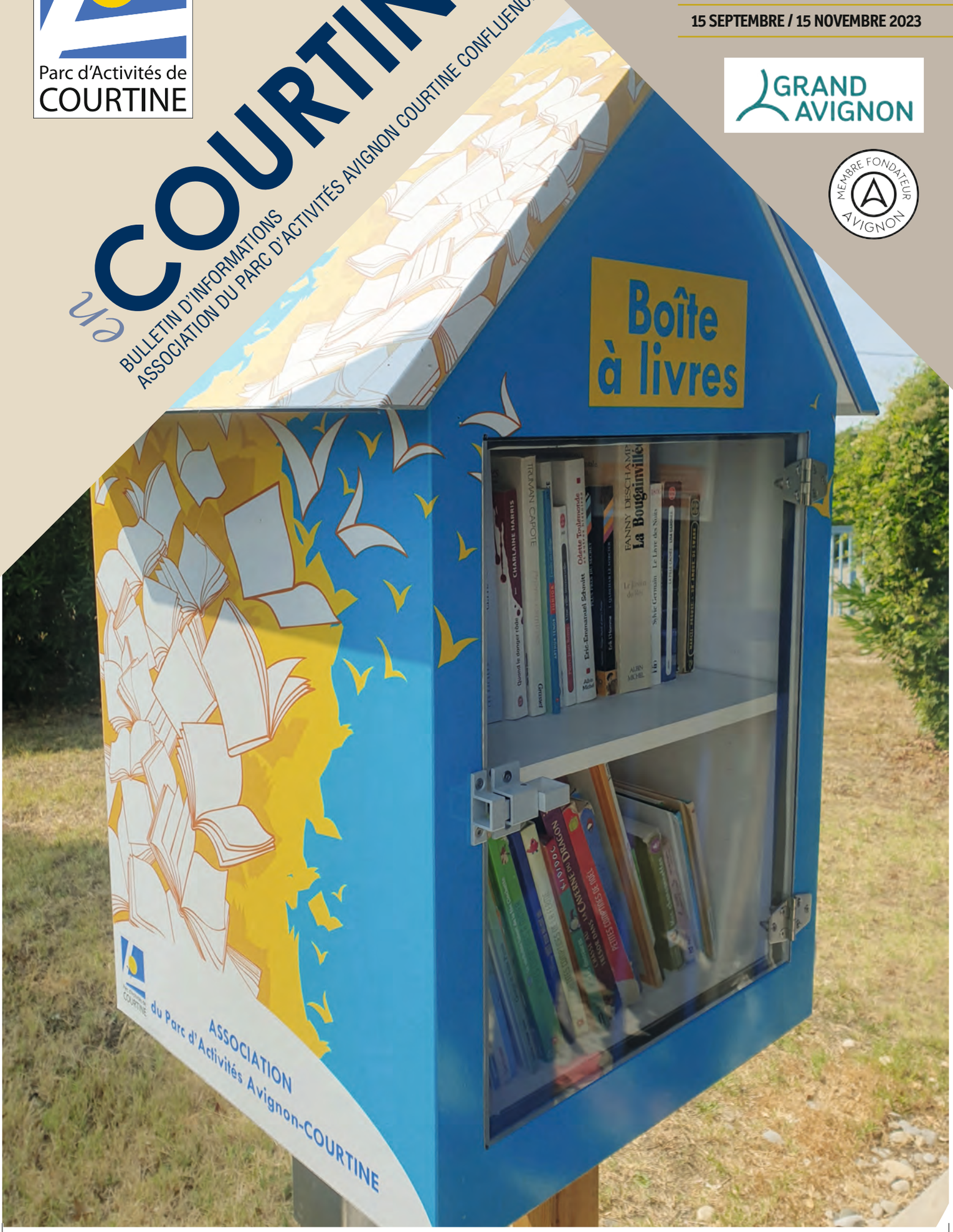

Sommaire

COURTINE ACTUALITÉS	PAGE 2
ECONOMIE CIRCULAIRE GRAND AVIGNON	PAGE 3
COURTINE EN BUS	PAGE 4
LES CROISSANTS DE COURTINE A L'ORCHESTRE	PAGE 5
CONFLUENCE SPECTACLES EN COURTINE	PAGES 6 et 7
MEDIATEUR EN ENTREPRISE	PAGES 8 et 9
NURSEA COURTINE	PAGE 10
LE DINER DES CHEFS	PAGE 11
LA BOITE A LIVRES DE COURTINE	PAGES 12

RAPPEL MODALITE - COLLECTE COURTINE

Jours et horaires de collecte des déchets en Courtine.
RESPECT du règlement de collecte.

Les bacs bleus sont à usage unique pour le papier/carton. La collecte se déroule le vendredi après-midi. Pensez à sortir vos containers avant 12 heures et à bien plier vos cartons. Attention les polystyrènes sont interdits.

Concernant les bacs des ordures ménagères, déchets ordinaires, la collecte s'effectue le mardi et le vendredi à partir de 5 heures du matin. Il faut donc sortir vos containers la veille au soir à partir de 19 heures.

Pour les bacs jaunes, emballages recyclables et papiers, la collecte s'effectue le mercredi matin des semaines paires uniquement. Pensez à sortir vos container la veille au soir.

Pour les usagers qui ne sont pas encore équipés de bacs jaunes, vous pouvez contacter DIRECT GRAND AVIGNON au 0 800 71 84 84

Nous vous rappelons que la déchèterie de Courtine située chemin de Courtine est ouverte tous les jours, été comme hiver, du lundi au dimanche de 9 heures à 18 heures sans interruption.

Les dépôts au sol devant la déchèterie sont formellement interdits sous peine de poursuites (code pénal).

Concernant la problématique des pneumatiques usagés, la collecte de ceux-ci est gratuite :

Pour l'éco-organisme GIE France Recyclage Pneumatiques : 01 56 83 85 28 / contact.frp@gie-frp.com. Modalités de collecte : Les pneus sont entiers, propres et déjantés, les pneus usagés sont stockés à l'abri des intempéries et ne sont pas mélangés à d'autres déchets, les pneus usagés sont facilement accessibles (pas d'obstacles, pas de stocks dans une fosse, ni sur un étage), le stockage des pneus doit permettre le déplacement du chauffeur sans risque de blessures

Pour l'éco-organisme Aliapur, c'est l'entreprise Groupe Charles André qui est agréée pour la collecte des pneumatique usagés : 04 42 10 41 63 / collecte.aliapur@marseille.gcalog.com. Les modalités de collecte : https://aliapur.fr/fr/faire-collecter-ses-pneus.html

Une question sur l'enlèvement des encombrants, l'organisation des circuits de collecte ou le remplacement d'un bac ? Des précisions sur le tri sélectif ?
Dans le Vaucluse, un guichet unique centralise toutes les demandes.

Direct Grand Avignon : 0 800 71 84 84
La gestion des déchets professionnels
fait l'objet d'une redevance spéciale.
Renseignements auprès de Direct Grand Avignon :
0 800 71 84 84

Durant 4 jours début août, nous avons procédé au nettoyage et au ramassage des déchets route des Rémouleurs.

Nous avons également enlevé une partie des dépôts sauvages.

Merci à Antoine et Mattéa pour leur aide précieuse.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELLES AVANCÉES POUR NOTRE TERRITOIRE ?

JEUDI 5 OCTOBRE 2023 à partir de 9 heures
«Salle des fêtes de Montfavet» 246 rue Félicien Florent, 84140 Avignon

Après la première édition en 2022, le Grand Avignon se mobilise à nouveau autour de l'Économie circulaire afin de monitorer les avancées sur le territoire et de rassembler les acteurs locaux.

Cette année, une première partie de 9h00 à 12h30 sera consacrée au BTP. Elle permettra d'aborder entre autres la formation des acteurs, le maillage territorial, l'évolution des pratiques et les attentes du territoire.

Une visite d'installations de valorisation des déchets est prévue à partir de 13h30 (Possibilité de se restaurer sur la zone d'Agroparc, à quelques centaines de mètres de la salle des fêtes avant le départ en bus).

Une seconde partie de 16h00 à 20h00 sera dédiée aux déchets professionnels. Vous êtes une entreprise évoluant dans le secteur de l'industrie, du commerce, des services... et vous avez des problématiques concernant la gestion de vos déchets professionnels ? Vous souhaitez vous informer et échanger sur les évolutions réglementaires à venir en matière de gestion des déchets ?

Venez rencontrer des apporteurs de solutions et assister à des tables rondes et à des présentations inspirantes sur différentes thématiques (mise en œuvre du tri des déchets en entreprise, gestion des biodéchets...).

Un cocktail de clôture sera proposé afin de poursuivre les échanges entre les participants.

Avec sa nouvelle application ALLOBUS

il réserve son transport à la demande directement sur son téléphone.

allobus PAR ORIZO

DES TRANSPORTS SIMPLES POUR TOUS !

ORIZO

GRAND AVIGNON

Votre nouveau transport à la demande !

+ de choix avec des horaires flexibles & des réservations de dernière minute !

Pour les 16 communes du Grand Avignon !
Téléchargez l'appli Allobus et réservez votre trajet !
Tous les arrêts du réseau sont desservis !

L'appli trouve la meilleure solution pour vous déplacer !

- Solution transport **ALLOBUS uniquement**
- Solution **ligne régulière uniquement** *(solution prioritaire)*
- Solution **ligne régulière + ALLOBUS**

(voir conditions sur orizo.fr)

Plus d'infos, *scannez* le QR Code

- Du lundi au jeudi de 5h30 à 22h30.
  Le vendredi et samedi de 5h30 à 00h30.
  Le dimanche et jours fériés (sauf 1er mai) de 7h30 à 21h.
- Un service accessible aux tarifs Orizo.

1. **Créez votre compte**
2. **Réservez votre trajet**
   La nouvelle recherche d'itinéraires intègre bus, tram et service Allobus, pour vous proposer **le meilleur trajet** jusqu'à votre destination finale.
   Priorité est donnée aux lignes régulières !
3. **Consultez votre trajet**
   SMS, alertes en temps réel.
4. **À bord du véhicule**
   Suivez votre itinéraire et votre heure d'arrivée en temps réel sur votre mobile.

DISPONIBLE SUR Google play | Disponible sur App Store

LES PETITS DEJEUNERS DES ENTREPRISES DE COURTINE
LES « CROISSANTS DE COURTINE » DANS LES LOCAUX DE L'Orchestre National Avignon-Provence

La dernière édition des Petits Déjeuners des Entrepreneurs de Courtine / « Croissants de Courtine » s'est déroulée le Vendredi 21 Juillet dernier, de 8h30 à 10 heures, dans les locaux de l'Orchestre national Avignon-Provence situés 258 chemin des Rémouleurs en Courtine.
Autour d'un accueillant petit-déjeuner, Monsieur Alexis LABAT Directeur Général et Madame Sophie PLATRET Responsable Production et Diffusion de l'Orchestre National Avignon-Provence ont accueilli une vingtaine de chefs d'entreprises et de salariés de Courtine afin de présenter leurs activités, l'équipe et les musiciens.
Les Croissants de Courtine sont un moment convivial d'échanges, de partages, de rencontres et de découvertes.

Ils permettent de mieux nous connaitre et de construire des liens.

«L'Orchestre national Avignon-Provence participe à la vie musicale française et accomplit des missions de service public de la culture sur l'ensemble du territoire Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Grâce à sa politique artistique ambitieuse et curieuse, menée par Débora Waldman, directrice musicale, l'Orchestre offre une profonde intelligence musicale dans l'approche des œuvres. Il vient à la rencontre des publics grâce à des partenariats forts sur l'ensemble du territoire.»

Débora Waldman, Directrice musicale. En septembre 2020, madame Waldman prend ses fonctions de Directrice musicale de l'Orchestre national Avignon-Provence, contrat renouvelé jusqu'en 2026. Elle devient à cette occasion la première femme à la tête d'un orchestre national permanent français.

Toute la programmation sur : www.orchestre-avignon.com

Abonnez-vous et réservez vos places de concerts pour la saison 2023/2024 !
Modalités :
• en ligne sur www.operagrandavignon.fr
• par téléphone au 04 90 14 26 40
• au guichet de l'Opéra, du mardi au samedi de 10h à 17h sans interruption

Abonnez-vous à la saison 2023.2024 de l'Orchestre national Avignon-Provence !
ORCHESTRE NATIONAL AVIGNON-PROVENCE
258 chemin des Rémouleurs - COURTINE
84000 Avignon - 04 90 85 22 39
contact@orchestre-avignon.com
www.operagrandavignon.fr

Une halte en Courtine pour les cigognes

Le 21 août dernier, des cigognes ont fait une halte remarquée en Courtine.
Elles ont passé la nuit sur un vieux chêne au fond du jardin de monsieur et madame Fabre, riverains de Courtine.
Merci à madame Fabre pour cette belle photo !

« Confluence Spectacles »
Un nouveau lieu de culture en COURTINE

Le 15 février 2024, le chanteur Christophe Willem sera le premier artiste à se produire à «Confluence Spectacles» en Courtine, à la place de l'ex-Opéra Confluence.

Le Grand Avignon a officiellement cédé l'Opéra confluence situé en Courtine. Le lieu ne sera pas démonté et va devenir, à l'initiative de 4 entrepreneurs locaux, une salle de spectacles à la programmation particulièrement diversifiée.

Le Grand Avignon a signé la vente de l'Opéra confluence situé en Courtine, juste en face de la gare TGV d'Avignon. La communauté d'agglomération a cédé le bâtiment pour un montant de 700 000€ payable sur 10 ans.

Cette structure démontable avait été mise en service en 2017 afin d'accueillir temporairement l'Opéra du Grand Avignon durant les travaux de rénovation de l'opéra historique de la place de l'Horloge. Après 4 ans de travaux, l'Opéra est revenu dans son site historique. Depuis, l'Opéra confluence était fermé.

850 000€ de travaux

Mais avant d'ouvrir, la salle fait l'objet d'un lifting important pour un montant de 850 000€. Des travaux de mise aux normes qui vont également permettre d'agrandir les loges, d'installer une nouvelle sonorisation ainsi que de revoir les espaces de restauration.

Confluence Spectacles

Une nouvelle salle de spectacles « CONFLUENCE SPECTACLES ». Le lieu fût ces dernières années, l'OPERA CONFLUENCE. Il a été retravaillé afin de le transformer en un lieu pérenne et confortable avec notamment la création d'un nouvel espace Bar-Snacking disposant d'une terrasse qui vous permettra de partager un moment ensemble avant ou après le spectacle, en attendant les artistes. L'objectif est de créer un lieu de rencontre, de partage et de convivialité.

La programmation sera très variée et composée de musiques actuelles, de spectacles d'humour, de comédies musicales, de pièces de théâtre, de spectacles jeune public, de magie et de toutes autres formes de spectacle vivant. Votre nouvelle salle sera ouverte toute l'année afin de s'ancrer pleinement dans le paysage culturel avignonnais.

Chaleureuse et accueillante, avec une programmation très éclectique, vous trouverez forcément un spectacle qui vous séduira. Le souhait : créer un lieu qui réunira toutes les générations et tous les publics sur une même saison.

La salle 100% privée, non-subventionnée, bénéficiera d'une grande agilité et d'une vraie réactivité dans sa programmation. Chaque mois, de nouvelles dates seront signées et mises en vente sur le site web. La salle ne fonctionnera donc pas sur le principe d'une saison culturelle figée puisque la programmation sera guidée par l'actualité, restant toujours à l'écoute des producteurs et des nouveautés.

CONFLUENCE SPECTACLES rayonnera sur le Vaucluse ainsi que tous ses départements limitrophes, de par son emplacement, carrefour géographique des grands axes Lyon- Marseille-Montpellier, sa capacité d'accueil et la dynamique politique d'un grand projet d'urbanisme autour de la salle qui verra le jour d'ici 2030, replaçant ainsi Avignon au cœur de l'actualité culturelle de la région.

Première partie d'une zone portée par les élus du Grand Avignon qui sera composée à terme de commerces, hôtels, restaurants, zone de loisirs, bureaux et logements.

Ce nouveau quartier qui va naître placera CONFLUENCE SPECTACLES en plein cœur de ce nouveau et beau projet.

La salle est modulable avec une jauge de 700 places assises, une jauge de 1 000 places assises et une jauge de 1650 places (assis/debout). Un parking gratuit de 400 places sera à votre disposition à côté de la salle. Vous pourrez également vous garez sur tous les abords de la salle ou bien sur le parking payant de la gare TGV.

Rendez-vous le 15 février 2024 pour l'ouverture de votre nouvelle salle !

CONFLUENCE SPECTACLES
2 place de l'Europe
84000 Avignon
contact@confluencespectacles.fr

Billetterie disponible – Site internet :
www.confluencespectacles.fr

Ouverture le 15 février 2024 avec Christophe Willem
16 février : Vincent Dedienne
18 Février : Camille Lellouche
21 Février : Le cirque Leroux avec son spectacle Elephant in the room
23 Fevrier : Bouder
1 mars : Laura Laune
2 mars : un diner d'adieu
6 mars : Franjo
8 mars : 3 cafés gourmands
9 mars : Geremy Credeville
29 mars : Keen V
4 Avril : Les hommes viennent de mars et les femmes de venus
5 avril : Laura Calu
7 avril : Anne Roumanoff
12 avril : Erick Baert
14 avril : Enrico macias
18 avril : Elisabeth buffet
26 avril : Djal
28 avril : Little max
18 Mai : Soirée Electro
24 mai : Sellig
25 mai : Blond and blond and blond
24 octobre : magie Antonio
30 octobre : Le loup est revenu
9 novembre : Dani lary
23 novembre : Sheila

LE MÉDIATEUR DES ENTREPRISES

Relations difficiles avec un fournisseur ou un client, faites appel à la Médiation des entreprises

Le Médiateur des entreprises aide les chefs d'entreprise à trouver des solutions à tout type de différends rencontré avec une autre entreprise ou administration. À ce titre, il propose un service de médiation gratuit, rapide et confidentiel.

Pendant la pandémie de la Covid-19, la Médiation des entreprises a, notamment, été très vite sollicitée avec un nombre de saisines multiplié par dix au plus fort de la crise, ce qui confirme le besoin qu'ont eu les entreprises de trouver des solutions en urgence au travers du dialogue.

Quelles entreprises peuvent faire appel au Médiateur des entreprises ?

Le Médiateur des entreprises s'adresse à tous les acteurs économiques, publics comme privés, et ce quels que soient leur taille et secteur d'activité :

- entreprises : TPE, PME, grands groupes, artisans, entrepreneurs
- administrations, établissements, publics de l'État, collectivités territoriales,
- associations employeuses.

Quels litiges peuvent donner lieu à une intervention du Médiateur des entreprises ?

Tout différend lié à l'exécution d'un contrat de droit privé, y compris tacite, ou d'une commande publique peut faire l'objet d'une saisine du Médiateur des entreprises. Les principaux motifs de saisine sont en général liés à un déséquilibre client-fournisseur. Ce différend peut survenir :

- lors de la conclusion du contrat (clauses contractuelles déséquilibrées, difficultés liées au cahier des charges, demande de garantie excessive, etc.),
- ou durant l'exécution du contrat (modification unilatérale ou rupture brutale de contrat, services ou marchandises non conformes, conditions de paiement non respectées, vol ou détournement de propriété intellectuelle, d'annulation ou report de loyers, etc.).

Quel est l'intérêt de saisir le Médiateur des entreprises ?

Le Médiateur des entreprises propose un service de médiation gratuit, rapide – moins de trois mois – et confidentiel.

Dans son action de médiation, le Médiateur des entreprises garantit :

- la confidentialité : tout ce qui est dit, ou présenté, en médiation ne peut être rendu public, sauf accord explicite des « médiés ». Chacun y est tenu et s'y engage par écrit, y compris le Médiateur,
- la neutralité : le Médiateur ne doit pas donner son avis et doit être libre de tout préjugé. Il accompagne les médiés dans leur projet, sans jamais faire prévaloir le sien,
- l'indépendance : absence de tout lien entre le Médiateur et l'un des médiés. En outre, le Médiateur doit divulguer toutes les circonstances qui seraient de nature à affecter son indépendance ou entraîner un conflit d'intérêts ou qui sont susceptibles d'être considérées comme telles,
- l'impartialité : le Médiateur ne prend pas parti, ne privilégie pas un point de vue par rapport à l'autre. Il s'engage à servir les « médiés » d'une manière équitable,
- la loyauté : il n'est ni le représentant, ni le conseil de l'un des « médiés ». Il les réorientera vers un autre médiateur si le sujet ne relève pas de sa compétence. Tous les médiateurs sont formés au processus de la médiation et entretiennent leurs compétences dans le cadre de formations continues,
- la gratuité : dans le cadre de la mission du service public du Médiateur des entreprises, les interventions des médiateurs sont gratuites.

le médiateur DES ENTREPRISES

Il s'agit d'une véritable alternative à la voie judiciaire permettant, en cas de réussite, l'établissement d'une relation de confiance retrouvée grâce au dialogue : **70 % des médiations aboutissent à un accord.** L'objectif final étant, au-delà de trouver une solution au différend existant, de continuer à travailler ensemble.

Le Médiateur des entreprises : pour quels types de médiation ?

La médiation n'est pas toujours bi-partite. Il existe trois types de saisine :

- la médiation individuelle (une entreprise engage seule envers un prestataire, un client ou un fournisseur)
- la médiation collective (plusieurs entreprises - ou un syndicat ou une fédération professionnelle - se regroupent pour engager une médiation)
- la médiation de filière (a pour objectif de faciliter les relations entre acteurs d'une même filière et de résoudre des problèmes récurrents dans un secteur d'activité ou une branche professionnelle).

Comment saisir le Médiateur des entreprises ?

Le médiateur des entreprises est présent sur l'ensemble du territoire par le biais de son réseau de médiateurs - dont une quarantaine de médiateurs régionaux au sein des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

La saisine est gratuite et s'effectue en quelques clics sur Internet **https://www.mieist.finances.gouv.fr/**

Une fois votre saisine effectuée, voici comment la procédure se déroule :

1. Les services de médiation des entreprises étudient la recevabilité de votre dossier.
2. Un médiateur prend contact avec vous dans les sept jours afin que vous puissiez définir avec lui un schéma d'action.
3. Le médiateur se rapproche de la partie saisie pour l'amener à accepter la médiation.
4. Le médiateur réunit les parties (ou « médiés », volontaires, et déroule le processus de médiation).
5. Après un constat « d'accord sur le désaccord », des solutions

communes sont élaborées par les parties.
6. Les formes de conclusions sont multiples. La plus aboutie étant un **protocole d'accord** rédigé et signé par les parties.

Ce qu'il faut comprendre et respecter en s'engageant dans la démarche

Par sa mission, le Médiateur des entreprises contribue à améliorer les relations entre les donneurs d'ordres et les fournisseurs/sous-traitants et à rétablir des relations de confiance entre les entreprises, les organisations publiques ou privées, ou les administrations.

La médiation est un mode de règlement amiable des litiges. Les « médiés » sont volontaires pour y participer. Ils s'engagent ensuite à être actifs et en capacité de prendre toute décision nécessaire tout au long du processus de médiation.

C'est un temps privilégié qui suppose l'absence de toute intervention extérieure, qu'elle qu'en soit la nature. Toutes les informations saisies dans ce formulaire resteront strictement confidentielles ainsi que tous les échanges qui auront lieu lors du déroulement du processus de médiation.

Chacun peut mettre fin au processus de médiation quand il le souhaite.

Le médiateur n'est ni juge, ni arbitre, ni conciliateur. Il agit comme intervenant neutre, impartial et indépendant, afin d'aider les « médiés » à trouver, eux-mêmes, une solution mutuellement acceptable à leur différend. A cette fin, il s'emploie à créer des conditions propices au bon déroulement du processus de médiation. Il a un engagement de moyens et non de résultat. Le Médiateur des entreprises est garant de la formation des médiateurs qui interviennent en son nom.

Le dispositif du Médiateur des entreprises est gratuit.

Etes-vous éligible à la médiation des entreprises ?

Le Médiateur des entreprises peut intervenir dès lors que des difficultés apparaissent dans la relation client/fournisseur, l'application d'une clause contractuelle (formalisée ou tacite), le déroulement, l'interruption ou la résiliation d'un contrat ou d'un marché public ou encore pour un différend non contractuel ou une incompréhension avec un service public (loi ESSOC).

- S'agissant d'une entreprise, la demande peut être éligible y compris si elle est placée en sauvegarde ou en redressement judiciaire (en période d'observation) ou si elle bénéficie d'un mandat ad hoc ou d'une procédure de conciliation. Dans ce cas, l'action du médiateur est conduite en accord avec le mandataire/conciliateur ou l'administrateur judiciaire désigné par le Tribunal de commerce.
- Dans l'hypothèse où une action judiciaire est en cours, le médiateur apprécie, au cas par cas, la recevabilité du dossier en fonction de l'état d'avancement de la procédure. L'entreprise peut, le cas échéant, demander au juge le renvoi de l'audience à une date ultérieure afin de lui permettre d'engager ou de poursuivre un processus de médiation.

Le Médiateur des entreprises s'assure de la volonté du demandeur de maintenir des relations avec l'entreprise ou l'organisation saisie, autant que possible.

Il traite des demandes pour des montants généralement supérieurs à 1500€ à moins que l'entreprise ne se trouve dans une situation nécessitant une intervention spécifique, mais la condition de relations d'affaires durables reste un préalable.

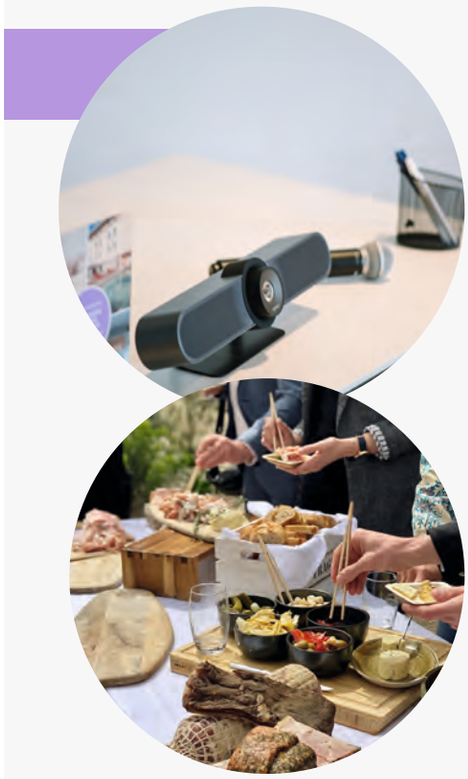

Mercure Avignon TGV &
la troupe des Gustaves
vous souhaitent une belle rentrée !

Location de salle - Journée d'étude
Séminaire résidentiel
Incentive - Team building
Repas d'affaires sur-mesure

MERCURE HOTELS
LES GUSTAVES entracte épicurien

Retour des Menus du jour locavores,
Restaurant ouvert à tous, tous les jours !
Réservations : 04.32.76.89.07

SUIVEZ-NOUS !

2 Rue Mère Térésa, 84000 AVIGNON - commercial.mercureavignontgv@accor.com - 04.32.76.89.04

NURSEA
micro-crèches durables

Offrez à vos collaborateurs un environnement d'accueil exceptionnel chez Nursea grâce à nos Berceaux d'Entreprise !

Découvrez comment nos services, en parfaite harmonie avec vos valeurs, répondent aux besoins de vos employés :

Place en crèche assurée
Offrez à vos collaborateurs une place en crèche de façon prioritaire dans un lieu d'accueil bienveillant et sécurisant.

Tarifs préférentiels
Permettez à vos collaborateurs de bénéficier de tarifs avantageux grâce à nos berceaux d'entreprise.

Flexibilité Harmonieuse
Offrez à vos employés la souplesse nécessaire pour concilier vie professionnelle et familiale avec des horaires adaptables et élargis, et possibilité d'une réservation à temps plein.

Moments Partagés
Encouragez les échanges en offrant à vos collaborateurs un lieu d'accueil favorisant la proximité avec les équipes de Nursea.

Engagement Écologique
Optez pour des crèches ecoresponsables avec de des fortes valeurs durables.

Équipe Pluridisciplinaire
Donnez à vos collaborateurs, l'opportunité d'obtenir des conseils personnalisés par notre équipe experte en petite enfance, incluant des professionnels pluridisciplinaires.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus sur nos solutions personnalisées.

Amandine, votre interlocutrice privilégiée, est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette démarche inspirante.

www.nursea.fr

amandine.caillol@nursea.fr
06 69 51 77 19

Le Dîner des Chefs fait son grand retour au Palais des Papes Vendredi 24 novembre 2023

La 4ème édition du gala « Fourchettes & Rubans », également connu sous le nom de «Dîner des Chefs», fera son grand retour au Palais des Papes le vendredi 24 novembre 2023. Un événement gastronomique et caritatif unique pour lever des fonds au profit de Sainte-Catherine et de l'innovation en cancérologie sur le territoire d'Avignon-Provence.

Le concept de la soirée repose sur un dîner gastronomique et caritatif au profit des patients atteints de cancer. Lors de ce dîner, des enchères et une tombola sont organisées, avec des lots prestigieux offerts par de nombreux mécènes.

Sous la houlette de Christian Étienne, 35 chefs de la région sont en train de nous concocter un menu prestigieux, qui sera prochainement dévoilé pour le plus grand plaisir des convives.

Lors de la précédente édition, 360 convives se sont rassemblés dans la salle du Grand Tinel dans un grand élan de solidarité. Au total, plus de 135 000€ ont été récoltés pour la mise en place de la radiothérapie adaptative avec le système ETHOS. La machine est en fonctionnement et les premiers patients ont été traités en avril 2023.

Les bénéfices de cette nouvelle édition seront affectés à un nouveau projet, actuellement à l'étude, dans la lutte contre le cancer sur notre territoire Avignon-Provence.

Des places sont encore disponibles ! Si cela vous intéresse, merci de bien vouloir contacter Karine CHESNEL, Responsable communication & mécénat, au 04 90 27 60 50 ou au 04 90 27 63 10.

LE 24 NOVEMBRE 2023
PALAIS DES PAPES

GALA

Bulletin d'inscription
POUR LES ENTREPRISES

Nom de l'entreprise :

Responsable
Mme / Mme / M.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél. :
Mail :

- Nombre de table(s) de 10 convives :
- Montant total de votre don* :

(Don minimum de 2 750 € par table de 10 convives).

Chèque à l'ordre de Sainte-Catherine

Bulletin d'inscription et chèque à renvoyer à :
SAINTE-CATHERINE - INSTITUT DU CANCER
Karine Chesnel - Service communication et mécénat
250 Chemin de Baigne-Pieds - 84 000 Avignon

Votre contact pour toute information :
Karine Chesnel
Responsable communication & mécénat
Tél : 04 90 27 60 50
k.chesnel@isc84.org

HOPE

UN ÉVÈNEMENT CARITATIF UNIQUE POUR LEVER DES FONDS AU PROFIT DE L'INNOVATION EN CANCÉROLOGIE SUR LE TERRITOIRE D'AVIGNON-PROVENCE

- Une soirée d'exception pour vous, vos collaborateurs, vos clients et vos partenaires !
- Un repas gastronomique, des enchères exceptionnelles et de très beaux lots de tombola
- Une occasion de devenir mécène de Sainte-Catherine
- Un investissement éligible à une déduction fiscale

100% des dons seront affectés à un nouveau projet dans la lutte contre le cancer sur notre territoire Avignon-Provence.

EN PRATIQUE

- 2 750 € PAR TABLE DE 10 CONVIVES (DON MINIMUM)
- CHÈQUES LIBELLÉS À L'ORDRE DE SAINTE-CATHERINE

A RETOURNER À :
KARINE CHESNEL
RESPONSABLE COMMUNICATION
SAINTE-CATHERINE
250 CHEMIN DE BAIGNE PIEDS, 84000 AVIGNON

INFORMATION :
TÉL. : 04 90 27 60 50
k.chesnel@isc84.org

Ensemble, solidaires contre le cancer

Fondé en 1946, Sainte-Catherine est un établissement médical spécialisé dans le dépistage et le traitement des tumeurs cancéreuses. Par son recrutement, son plateau technique et ses activités de recherche clinique, Sainte-Catherine est classé comme l'un des centres les plus performants dans cette spécialité au plan national. Et depuis 2019, un nouvel hôpital de jour a été créé avec 54 places, soit l'un des plus grands de France.

Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif, Sainte-Catherine développe une politique d'excellence dans la prise en charge des patients cancéreux qui lui sont confiés.

En juin 2021, Sainte-Catherine a rejoint UNICANCER en tant que membre affilié.

L'activité de Sainte-Catherine est particulièrement importante en :

- Radiothérapie, 55 000 séances/an, ce qui représente 100% des séances en Vaucluse et 33% des séances en région PACA.
- Chimiothérapie, 18 500 séances/an, ce qui représente 75% des séances en Vaucluse et 10% des séances en région PACA.
- Soins d'accompagnement grâce à des médecins qualifiés et une équipe soignante de 300 personnes

UNE BOITE A LIVRES EN COURTINE

La Boîte à livres de l'Association du Parc d'Activités Avignon-COURTINE CONFLUENCE

PRENEZ - LISEZ - PARTAGEZ

La Boîte à Livres de l'Association du Parc d'Activités Avignon Courtine Confluence vient d'être installée face au bureau d'accueil au numéro 185 de la route des Rémouleurs.
Des livres pour TOUS sont mis à votre disposition.
Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.
L'objectif de ces boîtes à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, les mettre à disposition, emprunter, partager un livre qui vous plaît, favoriser ainsi l'accès à la lecture, et donc aux savoirs et la culture !
Son ambition est d'encourager l'économie circulaire et de favoriser l'accès à la culture pour tous.
Ce super-concept s'est d'abord développé à l'étranger, notamment au Royaume-Uni, avant de se développer en France, il y a déjà quelques années, et de connaître un réel succès. Depuis, elles apparaissent un peu partout, dans des lieux de passage, des jardins publics, dans les gares ou les lieux publics.
Chacun peut contribuer à son remplissage en déposant les œuvres de son choix.

PRINCIPE DE LA BOÎTE À LIVRES

C'est tout simple.
Prenez, lisez et déposez ou redéposez librement des livres quand vous voulez, comme vous voulez.
Ce système d'échanges est fondé sur le civisme de chacun.
Si vous prenez un livre, merci d'en déposer un autre sinon la boîte sera très vite vide!
Nous vous remercions par avance pour votre implication et vous souhaitons une bonne lecture !
Cette boîte à livres est une initiative gratuite et participative mise en place par l'association du parc d'activités Avignon Courtine Confluence.
Elle est accessible 24h/24 et 7j/7.
Son objectif est de favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture sur un principe de partage.
Cette démarche s'inscrit dans le cadre « qualité de vie au travail »..

OBJECTIFS

Donner les livres plutôt que de les jeter donne un sens concret à la notion de « durabilité » (donner une seconde vie aux livres, bandes dessinées, magazines, ...).
Transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture.
Valoriser les échanges libres.
Favoriser la participation citoyenne et le partage.
Compléter l'offre de lecture du territoire.

Bonne lecture !